

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

Recensement des nouvelles adhésions à l'Agence

Délibération n° CA-2018-24

Date de convocation : 9 octobre 2018

Sous la présidence de Monsieur Patrick GENDRAUD, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

- Collège des Conseillers Départementaux

Présents :

- M. Patrick GENDRAUD, Président de l'A.T.D. 89
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3
- M. Xavier COURTOIS, Conseiller Départemental d'Avallon
- Mme Michèle CROUZET, Conseillère Départementale de Thorigny sur Oreuse (partie à 15 h 30)
- Mme Marie EVRARD, Conseillère Départementale de Migennes
- Mme Anne JÉRUSALEM, Conseillère Départementale du Tonnerrois
- Mme Françoise ROURE, Conseillère Départementale de Joigny
- M. Gérard ANDRÉ, Conseiller Départemental de Saint Florentin
- Mme Marie-Laure CAPITAIN, Conseillère Départementale de Saint Florentin (partie à 15 h 00)

- Collège des Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Maire de Villeneuve la Guyard
- Mme Dominique CHAPPUIT, Maire de Rosoy
- M. Michel COURTOIS, Maire de Charny Orée de Puisaye
- Mme Marie-Claude GARNAULT, Maire de Vaudeurs
- M. Jean-Claude LEMAIRE, Représentant la Communauté de Communes du Serein
- M. Roger PRIGNOT, Maire de Pourrain
- M. Philippe Gérard QUIRIN, Maire de Mailly le Château
- M. Gilles SACKPEY, Maire d'Etivey
- Mme Jeannine JOUBLIN, Maire de Mailly la Ville



Vu la délibération n° AG-2015-01 de l'Assemblée Générale du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne,

Vu l'article 5 des statuts qui définit les collectivités icaunaises éligibles,

Vu les articles 6 et 14 des statuts qui disposent que "Le Conseil d'Administration délibère notamment sur (...), les demandes d'adhésion (...),

Considérant que, afin de pouvoir prendre en compte tout au long de l'année les demandes d'adhésion, le Conseil d'Administration du 8 juillet 2015 a accepté la possibilité d'être consulté par voie écrite ou par mail,

Le Conseil d'Administration confirme les approbations réalisées par mail et régularise à l'unanimité les demandes d'adhésion des collectivités suivantes :

- Escamps
- Fontaine la Gaillarde
- Gisy les Nobles
- Tharot
- SIVU Hauterive Héry Seignelay

Ceci porte le nombre total des adhésions à **299** soit :

- 276 Communes
- 7 Communautés de Communes
- 1 P.E.T.R.
- 15 Syndicats

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

Le Président
de l'Agence Technique Départementale



- Transmis au représentant de l'Etat le :